

Le 15 novembre 2017

L'honorable Christopher Mitchelmore
Ministre du Tourisme, de la Culture, de l'Industrie et de l'Innovation
Ministre responsable des Affaires francophones

Monsieur le Ministre,

Depuis décembre 2015, j'ai le plaisir de travailler à vos côtés au sein du Cabinet. Je suis honoré que vous ayez accepté de servir les citoyens de notre province en assumant le nouveau rôle de ministre responsable des Affaires francophones, en plus de vos fonctions de ministre du Tourisme, de la Culture, de l'Industrie et de l'Innovation. Vous avez toute ma confiance pour soutenir le développement économique de toute la province et promouvoir les Affaires francophones.

Nous approchons de la mi-mandat avec un Cabinet fort, guidé par notre plan de durabilité et de croissance, *The Way Forward* (La voie à suivre). Ce plan vise le renforcement de notre économie, la création d'emplois dans le secteur privé, la bonification des services, l'amélioration de l'efficacité du secteur public et l'optimisation des résultats favorisant la prospérité de Terre-Neuve-et-Labrador. Je vous demanderais de contribuer à la réalisation de ce plan en ouvrant la voie à ce qui suit :

Tourisme

- Mettre en œuvre des mécanismes de renforcement des services touristiques en vue de doubler la somme des dépenses des visiteurs résidents et non résidents d'ici 2020 par rapport aux résultats de 2009. Ces démarches comprendront les mesures suivantes :
 - mettre en œuvre notre plan provincial de développement de produits touristiques;
 - améliorer le sentiment d'accueil des visiteurs dans notre province;
 - axer le marketing touristique sur le patrimoine naturel et culturel de la province;
 - renforcer les liens entre le secteur du tourisme et les secteurs des pourvoies, de l'agriculture et de la pêche, notamment en examinant les moyens de réduire les lourdeurs administratives;
 - en collaboration avec le ministère des Transports et des Travaux publics, mettre au point une solution conviviale d'affichage autoroutier;
 - veiller à ce que l'infrastructure routière réponde aux besoins du secteur du tourisme;
 - améliorer l'accessibilité des attractions touristiques tout au long de l'année, y compris l'hiver et les saisons intermédiaires.

Entrepreneuriat et expansion du commerce et des exportations

- Travailler de concert avec les associations et les entreprises du secteur de la technologie afin d'accélérer la croissance du secteur grâce à un plan collaboratif des secteurs public et privé;
- Travailler avec les fabricants et les exportateurs canadiens afin de soutenir le marché du travail et répondre aux besoins de perfectionnement des secteurs du commerce et des exportations.
- En partenariat avec l'Association des corporations au bénéfice du développement

communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador, offrir un programme bonifié de prêts aux jeunes entrepreneurs.

- Continuer de soutenir les programmes d'incubation et d'accélération d'entreprises en collaboration avec l'Université Memorial et d'autres organismes afin de procurer aux entrepreneurs potentiels un meilleur accès aux investisseurs, aux conseillers, à l'espace de développement et aux services de réseautage, avec pour objectif ultime la naissance de nouvelles entreprises.
- Appuyer les femmes dans la mise sur pied d'entreprises du savoir dans les domaines de la science, de la technologie et du génie, en partenariat avec la ministre responsable de la Condition féminine.
- Établir un partenariat avec les ministres des Finances et des Pêches et des Ressources foncières pour améliorer le financement d'entreprises.
- Accélérer la croissance des entreprises à rendement élevé et mobiliser les associations industrielles dans le but de bonifier la production et l'exportation à valeur ajoutée.
- Déterminer les secteurs hautement prioritaires et améliorer la planification des ressources humaines afin d'assurer la diversification du secteur.
- Mettre en place le réseau commercial régional.

Innovation, recherche et développement

- Mettre en œuvre le nouveau Programme d'innovation en entreprise.
- Travailler avec les parties prenantes de toute la province aux nouveaux Projets pilotes sur les systèmes d'innovation régionale.
- Collaborer avec InnovateNL pour aider le gouvernement provincial en matière d'innovation, de développement des affaires et de croissance.
- Soutenir les établissements postsecondaires publics de Terre-Neuve-et-Labrador pour ce qui est de l'élargissement des programmes de recherche et d'études dans les domaines favorisant la croissance économique de la province.
- Travailler conjointement avec la ministre des Ressources naturelles, le NL Innovation Council, Nalcor Energy et d'autres partenaires de l'industrie pour continuer de positionner la province comme un centre d'excellence mondial dans la mise en valeur du pétrole et du gaz en eaux profondes, notamment par la promotion et le financement de recherches de pointe et de travaux de conception dans les secteurs suivants : extraction des ressources sous-marines, gestion de la glace et des opérations dans des conditions climatiques extrêmes, atténuation de la corrosion, récupération améliorée du pétrole, logistique et transport maritime, ainsi que dans d'autres secteurs qui favorisent l'innovation face aux défis dans des lieux présentant des conditions similaires.

Développement régional et économique

- Élaborer un plan d'action pour les entreprises sociales.
- Collaborer avec le secteur privé et les organismes communautaires pour élargir l'accès à Internet à large bande au moyen des meilleures technologies pertinentes existantes, étendre les infrastructures communautaires et améliorer la couverture sans fil.
- Mettre en œuvre une approche renouvelée du secteur coopératif.
- Travailler avec le secteur privé et les organismes communautaires pour étendre les infrastructures communautaires et améliorer la couverture sans fil.
- Continuer de collaborer avec les partenaires fédéraux et provinciaux de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique en vue de stimuler l'économie régionale, d'aider à la fois les industries novatrices et traditionnelles, d'augmenter les possibilités d'emploi et d'axer les

efforts sur les obstacles régionaux émergents et persistants à surmonter.

Arts, culture et patrimoine

- Présenter une loi sur le statut de l'artiste.
- Renouveler l'approche de soutien de la culture.

Services en français

- Augmenter la capacité du gouvernement à offrir des services en français à la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador.

Commerce international

- Faire progresser la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne en sensibilisant l'industrie et en favorisant l'élaboration de stratégies d'exportation permettant aux entreprises de tirer profit de nouvelles possibilités d'affaires.
- Soutenir la participation de l'industrie aux discussions entourant l'Accord de libre-échange nord-américain.

Les membres du Cabinet ont la responsabilité collective d'atteindre les objectifs établis dans *The Way Forward*. Il sera essentiel d'atteindre ces objectifs pour parvenir à une croissance inclusive, à l'amélioration du taux d'emploi, à la réduction de la pauvreté et à la viabilité financière de la province. En ce sens, je demande à tous les ministres de considérer l'incidence de leurs décisions sur la santé des Terre-Neuviens et des Labradoriens à la lumière de notre approche d'intégration de la santé dans toutes les politiques. Vous devez aussi évaluer si vos décisions contribuent en fin de compte à l'essor économique de notre province et à la croissance de l'emploi dans le secteur privé.

En ma qualité de premier ministre, je tiens à ce que vous fassiez preuve d'ouverture et de transparence. Nous devons prendre des décisions fondées sur la recherche et les données probantes, et éclairer nos décisions en consultant le public, les parties prenantes et nos partenaires autochtones. Nous devons veiller à axer nos efforts sur l'excellence du service. Pour ce faire, j'ai demandé à tous les ministres de réduire la paperasse administrative, d'adopter les principes de gestion allégée et d'amélioration continue, et de publier des normes opérationnelles pour les programmes principaux d'ici le 31 mars 2018. J'attends également des ministres qu'ils travaillent ensemble pour que nous demeurions fidèles à notre engagement envers la conception numérique.

Dans le cadre de votre mandat ministériel, vous devez collaborer de manière positive et constructive avec vos collègues du Cabinet. Je profite de l'occasion pour vous rappeler qu'à titre de membre de la Chambre d'assemblée et du Cabinet, vous devez vous conformer au code de conduite ainsi qu'aux lignes directrices en matière de conflit d'intérêts afin de vous acquitter de vos fonctions en respectant les normes éthiques les plus élevées.

Les sous-ministres demeurent votre principale source de soutien et de référence : ils sauront vous conseiller dans l'accomplissement de vos devoirs et responsabilités. Je m'attends à ce que vous établissiez une relation positive, fondée sur la confiance et le respect, avec votre sous-ministre et le personnel de la fonction publique.

Au bout du compte, la population de Terre-Neuve-et-Labrador veut des résultats concrets. Vous devez assurer le suivi de vos réalisations et rendre compte de l'avancement du mandat détaillé dans cette

lettre. Nous continuerons de faire valoir nos progrès dans nos bulletins et rapports annuels de rendement de *The Way Forward*. Ensemble, nous réussirons à améliorer la santé et la situation économique et sociale de la population de Terre-Neuve-et-Labrador, tout en veillant à fournir des services de haute qualité.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le premier ministre,

DWIGHT BALL